



Maison des Droits de l'Homme

mdh.limoges.free.fr

# Rencontres...infos

Pour une société Solidaire, Démocratique, Pacifique et Durable

n°69 - février 2007

Bulletin d'information de la Maison des Droits de l'Homme de Limoges

## Manifeste pour la défense et le développement des lieux interassociatifs

A Paris, le 21 octobre 2006, une réunion était organisée par RELACS\* en guise de première étape autour de la présentation du manifeste pour la Défense et le Développement des Lieux interassociatifs. Celui-ci va être repris dans les prochaines semaines pour interpeller les candidats aux élections présidentielles et législatives. Voici le texte de ce manifeste :

Au cours des trois dernières décennies, de nombreux lieux se sont développés et offrent aux individus, aux associations et aux collectifs les moyens nécessaires à l'expression de leurs volontés de transformation sociale. Les Maisons d'associations, les Boutiques de la Solidarité, les Foyers Ruraux, les Maisons de Chômeurs, les Maisons de l'économie solidaire et autres lieux pluri-associatifs permettent ainsi l'éclosion d'initiatives concernant la solidarité locale, nationale et internationale, l'économie sociale et solidaire, les expérimentations culturelles.

Aujourd'hui nombre de ces lieux, fragiles, rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement au quotidien et l'existence de certains est même menacée pour diverses raisons : politiques, financières. En outre, rares sont les nouveaux lieux qui parviennent à émerger.

**Les politiques gouvernementales contribuent à l'étouffement, voire à la disparition de ces lieux interassociatifs :**

- par un désengagement financier de plus en plus affirmé à soutenir le mouvement associatif dans son ensemble ;
- par l'encouragement à la marchandisation de la société dont les effets sont la spéculation foncière, la flambée des loyers, l'exigence de financements privés ;
- par la multiplication des réglementations, des contrôles et l'exigence de mises aux normes de plus en plus coûteuses en matière de sécurité utilisés souvent comme prétexte pour des amendes et fer-

metures administratives. La répression s'abat alors sur les lieux entraînant des expulsions sans propositions alternatives.

**De nombreux élus des collectivités territoriales tiennent un discours d'ouverture et prônent une démocratie locale et participative, mais leurs attitudes concrètes ne sont pas souvent à la hauteur de leurs déclarations d'intention :**

- Des demandes de mises à disposition de locaux n'aboutissent pas, car beaucoup de municipalités sont engagées dans une gestion libérale de leur patrimoine immobilier au détriment des projets associatifs.

- Des difficultés surgissent dans les relations entre les lieux interassociatifs et les collectivités territoriales, car ces dernières tiennent à exercer un contrôle sur les actions entreprises et les paroles formulées. La co-création et la cogestion des lieux peuvent par exemple être écartées.

- Dans un certain nombre d'autres cas, les municipalités développent d'une manière autoritaire des espaces associatifs dans le but de leur servir de vitrine, sans répondre aux attentes réelles et sans tenir compte des acteurs déjà investis. Elles viennent ainsi concurrencer, voire remplacer des projets véritablement portés par des collectifs ou des individus.

En savoir plus :

[www.reseau-relacs.org](http://www.reseau-relacs.org)

\* Réseau des Lieux Associatifs de Création et de Solidarité dont la Maison des Droits de l'Homme est membre fondateur de ce réseau.

**Etat d'urgence planétaire :  
Votons une France solidaire !**

A l'initiative du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), s'est constitué le collectif 2007: *Urgence planétaire !* Qui rassemble des ONG de développement, de défense des droits humains, environnementalistes, ainsi que des organisations citoyennes. En tout, ce sont 22 associations et réseaux représentant plus d'une centaine d'organisations qui se sont unies pour porter la solidarité internationale dans le débat public à l'occasion des prochaines échéances électorales françaises : élection présidentielle les 22 avril et 26 mai 2007, élections législatives les 10 et 17 juin 2007. Le collectif anime la campagne d'opinion « *Etat d'urgence planétaire : votons pour une France solidaire !* ».

**Localement, une prochaine réunion des associations signataires est prévue le lundi 12 mars 18h30 à la MDH et une conférence de presse programmée pour le 4 avril 2007.**

- Pour en savoir plus sur la campagne au niveau national :

[www.crid.asso.fr](http://www.crid.asso.fr)

- Sur le plan local : Tel 05 55 35 81 24

### Précision

La Maison des Droits de l'Homme de Limoges précise qu'elle ne participe à aucun comité de soutien de candidats aux prochaines élections. Des membres ou des salariés ne peuvent s'y engager qu'à titre personnel. Elle est un lieu interassociatif basé sur la diversité des sensibilités, le respect des valeurs démocratiques et des droits fondamentaux, le développement durable, la paix et s'abstient de prendre position dans les campagnes électorales.

# Mobilisation contre le projet de loi de prévention de la délinquance

Le Collectif local contre le projet de loi « Prévention de la délinquance » composé des organisations suivantes : CGT, SUD, FSU, UNSA, MDH un rassemblement était organisé le mardi 23 janvier 2007 devant la Préfecture à Limoges dans le cadre d'une semaine d'action nationale.

Cette loi met la Mairie au centre d'un dispositif qui demande aux travailleurs sociaux de dénoncer les populations en difficultés, voir de stigmatiser les enfants qui seraient potentiellement de futurs délinquants. Toutes ces mesures sécuritaires et liberticides représentent une atteinte nouvelle et fondamentale au principe du secret professionnel qui fonde la déontologie de plusieurs corps de métiers.

Personne n'est à l'abri d'une difficulté sociale, personnelle ou éducative avec ses enfants, nous sommes tous susceptibles de faire partie des populations visées par ce projet liberticide. Ce projet constitue un choix de société rompant avec tous les principes de solidarité. En le refusant, nous défendons l'accès aux droits fondamentaux sur le plan social et sur celui des libertés.

## Formations

Organisée par la MDH dans le cadre du CDVA :

- La Formation sur le nouveau contexte juridique des migrants et la protection des droits de l'Homme programmée du vendredi 16 au samedi 17 février assurée par des professionnels du droit - **Affiche complet**.

- La Formation sur le thème « Produire et diffuser de l'information dans une optique d'éducation à la citoyenneté » est prévue du jeudi 1er mars au vendredi 2 mars et comprendra l'initiation à divers logiciels libres (Open office, traitement des images et SPIP). Elle se déroulera au Secours Populaire - rue Fulton à Limoges. Pré-requis : notions élémentaires de l'usage d'un ordinateur.

Informations et inscription (obligatoire) : Tel 05 55 35 81 24 - mdh.limoges@free.fr

## Exposition sur l'Amérique Latine : « Parle-nous de ta dignité »

Organisée par l'association « *Education Culture Insertion* » et la participation d'un collectif d'associations\*, elle se tiendra au Pavillon du Verdurier à Limoges du 8 au 11 février et l'entrée sera libre. La Maison des Droits de l'Homme présentera une exposition sur les indiens du Nordeste brésilien.

Plusieurs rendez-vous sont prévus sur les lieux de cette exposition :

- Vernissage le mercredi 7 février à 18h

- Conférence le jeudi 8 février à 20h30 sur le thème « *Regards sur quelques situations environnementales en Amérique Latine* » avec Marcel Bayle (professeur à la faculté de Droit de Limoges).

- Conférence le vendredi 9 février à 20h30 sur le thème « *Dignité : apprendre en Amérique Latine* » avec Bernard Doray (psychiatre, anthropologue, chercheur au CEDRATE).

\* Associations participantes : Aide et Action, Artisans du Monde, France Amérique Latine, Maison des Droits de l'Homme, MRAP, Ni Putes Ni Soumises et SOS Racisme. Horaires d'ouverture : Du jeudi au vendredi de 14h à 19h et le dimanche de 14h à 18h.

## Agenda

● **Soirée sur la présentation du manifeste d'ATTAC**

Elle se tiendra le mercredi 14 février à 20h30 - Salle Jean Pierre Timbaud derrière la mairie de Limoges avec la participation de Bernard Langlois.

● **Formation sur les institutions :**

Organisée par le groupe formation d'ATTAC 87 avec l'appui de la MDH elle se tiendra le jeudi 15 février à 20h30 au foyer de la rue Détaillé (au sud de La Bastide à l'entrée de l'A20) à Limoges.

● **Assemblée Générale de la Maison des Droits de l'Homme :**

Ouverte aux adhérents et sympathisants, elle se déroulera le lundi 19 février à 20h30 salle Jean Pierre Timbaud. Points abordés : rapport d'activité et financier, adhésion de nouvelles associations, élection du bureau, le développement de la concertation entre acteurs de la solidarité internationale en Limousin.

● **Soirée Carnaval avec le CCFD :**

Il aura lieu le mardi 20 février à partir de 19h30 sur le thème des Roms (débat, repas, orchestre...). Plus d'infos : 05 55 34 23 87.

## Rencontres...Infos

### Bulletin d'information de la Maison des Droits de l'Homme de Limoges

37, rue Frédéric Mistral - 87100 LIMOGES  
Tel 05 55 35 81 24 - Fax 05 55 35 01 64  
mdh.limoges@free.fr - <http://mdh.limoges.free.fr>

Les associations membres : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Aide à Toute Détresse - Quart Monde, Artisans Du Monde, Association Limousin-Algérie, Association Limousin-Palestine, Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Aide aux Citoyens, Clafoutis, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Culture Maghreb Limousin, Espéranto Limousin, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Secours Catholique, SOS Racisme et Sources et Rivières du Limousin.

Bulletin diffusé gratuitement via le web et en version papier dans les locaux de la MDH :

Inscription par envoi d'un email à l'adresse suivante : mdh.limoges@free.fr  
Diffusion par voie postale pour les adhérents (adhésion individuelle annuelle 20 euros ou plus)

La MDH est affiliée à :

  
www.ritimo.org

  
www.reseau-relacs.org